

Maintenant que l'on sait, Pierre Mendès France doit rester ouvert !

Maintenant que nous savons que le Ministre compétent est contre, que le Préfet de l'Eure est contre, que le recteur de Normandie est contre, que les conseillers départementaux de notre département sont contre, que le directeur académique de notre canton sont contre, que le Maire et le conseil municipal de Val-de-Reuil sont contre, que le Principal et les professeurs du collège Pierre Mendès France sont contre, que les parents des 350 élèves inscrits (450 l'an prochain) sont contre.

Maintenant que nous avons été informés que la principale du collège Alphonse Allais prévoit des effectifs pour la rentrée 2018 de près de 500 élèves, ce qui met son établissement dans l'incapacité d'accueillir un enfant de plus.

Maintenant qu'il est de notoriété publique que le Collège Michel de Montaigne a refusé l'inscription de plusieurs enfants issus des CM2 de Val-de-Reuil à la rentrée 2017 alléguant qu'il était saturé et que c'est la vérité.



Maintenant qu'il est établi que jamais le collège Pierre Mendès France n'a été un collège du type Pailleron et que le prétendre était un grossier mensonge ou une la preuve d'une parfaite ignorance de la réalité.

Maintenant que l'on se souvient que Sébastien Lecornu, jeune exécutif départemental devenu jeune secrétaire d'Etat au prix d'une grande souplesse idéologique, rompant avec la gestion brutale et secrète

du dossier qui avait prévalu, avait indiqué, par une lettre reçue à la Communauté d'agglomération, qu'il fallait, localement, pendant un an, en engageant la concertation avec tous les acteurs, mener une réflexion sur le principe même de la fermeture de cet établissement plutôt qu'un autre et que ce travail n'a connu aucun début de concrétisation, ce qui pourrait montrer, chose impossible à croire, que les promesses varient d'un exécutif à un exécutant départemental en seulement 4 mois.

Maintenant que l'on se rappelle que l'agglomération Seine Eure, unanime, a voté en juin un moratoire d'au moins deux ans reportant toute décision tant une fermeture paraissait déstabilisatrice pour notre territoire.

Maintenant que nul n'ignore que le Conseiller départemental LR de Louviers M. Jubert, convaincu de sa stupidité, avait fait son affaire du retrait rapide de la mesure décriée.

Maintenant que l'on constate que les 200 logements annoncés à Val-de-Reuil sont en train de se construire pour la prochaine rentrée et que 500 autres sont lancés.

Maintenant que l'on observe que Val-de-Reuil est lancé dans un nouvel ANRU, le PNRU2, et que le but de ce projet est précisément d'éviter les friches administratives grâce à la participation budgétaire du département que la fermeture de PMF par le même département créerait, schizophrénie pour le moins ubuesque, voire kafkaïenne.

Maintenant que, sous l'autorité du Président de la République Emmanuel Macron que je vais saisir, le Gouvernement de Edouard Philippe, que je vais saisir, a donné la priorité au soutien des élèves de ZEP et que, comme pour le Collège Pablo Neruda d'Evreux, le ressort du Collège Pierre Mendès France de Val-de-Reuil est le plus directement concerné par cette initiative, initiative à laquelle on imagine mal que le Conseil Départemental de l'Eure s'oppose, puisque c'est le département de M. Bruno Le Maire, département qui compte cinq députés En Marche (tous muets sur ce sujet qui va pourtant contre le programme de leur Majorité Parlementaire).

Maintenant qu'une rumeur prétend que M. Le Hongre enverra les enfants qui allaient naguère à Louviers à Michel de Montaigne au Vaudreuil pour mieux envoyer sur des routes encombrées de camions les petits rolivalois (dont on sait qu'ils sont évidemment pauvres, étrangers, en difficulté, et sans doute un peu bêtes !) à Pont de l'Arche ou à Louviers (2h de trajet/jour) avec les répercussions que l'on sait sur la santé, le sommeil, les résultats d'enfants de 10 à 14 ans, laissant place à toutes les stratégies familiales de contournement qui asphyxieront Montaigne, sans parler du coût faramineux du transport pour la collectivité publique.

Maintenant qu'on s'aperçoit que rompre la chaîne éducative d'excellence qui unit les écoles rolivaloises au meilleur lycée du département, Marc Bloch, via le collège Pierre Mendès France est une absurdité sans nom.

Maintenant que l'on discerne que ceux qui mettent en oeuvre cette décision ont certainement des qualités, mais n'ont aucune légitimité pédagogique (en tant que Président actuel du CNED et ancien président de la commission paritaire d'un de nos établissements universitaires les plus prestigieux, j'en ai à peine...) et n'agissent qu'au nom d'une logique comptable que, en magistrat de la Cour des comptes, je recommanderais fermement à mes collègues de la Chambre Régionale des Comptes, de juger comme une politique de Gribouille ou une stratégie du sapeur Camembert.

Maintenant que l'ont sait que le bailleur social IBS est prêt à affecter le bâtiment mitoyen du collège à un internat.

Maintenant que le Ministre de l'éducation a demandé que le dossier soit évoqué à son cabinet.

Il apparaît évident qu'il faut ajourner sine die le conseil d'administration du Collège Pierre Mendès France du 2 octobre 2017. C'était au cours de cette réunion que la décision sans aucun fondement de fermer l'établissement devait être prise. A contrario, il est temps de se mettre enfin à travailler sérieusement, entre professionnels, sans politiciens, et d'examiner le maintien du Collège Pierre Mendès France grâce à la création d'un Internat d'Excellence (astucieusement à 1000 mètres d'une gare !) piste que, sur la suggestion des services de Jean-Michel Blanquer alors directeur de l'enseignement scolaire au Ministère de l'éducation, le département de l'Eure avait étudié lorsqu'il était –bien-géré par Jean Louis Destans.

Marc-Antoine JAMET
Maire de Val-de-Reuil.